

Dossier

À La Buisse, l'agriculture conjugée à tous
les temps

Rétrospective



Vœux de la municipalité



Spectacle de magie



Festival du Film Nature et Environnement



Exposition
« Nos voisins les non-humains »



Voiron Jazz Festival Off
à La Ressourcerie



Deuxième édition du Forum Citoyen



Carnaval/Fête de village



Concert multi-choeurs



Repas des aînés



Fête de l'été

État civil

NAISSANCES SUR LA BUISSE ET HORS COMMUNE

- FARIA Ezio né le 21/12/23 à VOIRON
- KERMICHE Laetitia née le 21/01/24 à VOIRON
- CHANTANT Robin né le 26/01/24 à VOIRON
- COGNE Mads né le 24/02/24 à SAINT-MARTIN-D'HERES
- PELLETIER SORTAIS Maé née le 22/03/24 à VOIRON
- VINTERSTEIN Maël né le 16/04/24 à VOIRON
- GARAPON Léana née le 21/03/24 à VOIRON
- DUPEYROUX COLOMBANI Alban né le 09/04/24 à VOIRON
- NEPVEU Izia née le 09/05/24 à VOIRON
- SAUGNIER Linéo né le 17/05/24 à VOIRON
- GAMBU Cassy née le 25/05/24 à VOIRON

MARIAGES

- M. VIGNE-SALADE Grégory et Mme ESCACHE Gwénaëlle mariés le 27/01/24 à LA BUISSE
- M. PIRES Jonathan et Mme CAPECE Sophie mariés le 22/06/24 à LA BUISSE
- M. RIVOLLET Laurent et Mme DELPHIN Sandrine mariés le 29/06/2024 à LA BUISSE

DÉCÈS

- CHAUDIER Marie-Claude décédée le 08/01/24 à LA BUISSE
- CASAGRANDE Michel décédé le 02/03/24 à LA TRONCHE
- PEOTTA Christian décédé 21/03/24 à MOIRANS

Sommaire

Page 4
VIE MUNICIPALE

Page 10
DOSSIER

Page 14
**SPORT, CULTURE
ET ASSOCIATIONS**

Page 16
AGENDA

**Retrouvez les actualités
de la commune :**



Sur le site Internet
labuisse.fr



Sur l'application
Politeia France



Sur la page Facebook
Ville de La Buisse

*LA BUISSE LE MAG - Conception :
mairie de La Buisse - Directeur de
publication : Dominique Dessez -
Rédacteur en chef : Nicolas Le
Guillaume - Impression : Imprime-
rie Notre Dame, Montbonnot*

*Ils ont participé à ce numéro :
Nicolas Le Guillaume, Dominique
Dessez, Rémi Jeuneux, Cyril Brey-
nat, Baptiste Goubault, l'ACCA
La Buisse, l'Association Bouliste
de La Buisse, Le Trail du Buis, l'AB-
FI, la MJC de La Buisse, Défi
Danse.*

*Imprimé sur du papier recyclé.
Ne pas jeter sur la voie publique.*



Petit grand et grand petit

En mai dernier, l'Espace de la tour accueillait les oeuvres de Catherine Mamet et Julie Lamberson. Près de 500 personnes ont visité l'exposition intitulée « Petit Grand et grand Petit ». Un titre énigmatique au premier abord, éclairé cependant par une danse et une lecture de l'artiste Gaëlle Bienvenu qui, lors du vernissage, faisait l'ode aux petits riens, aux petits sons, aux petits mots, aux petits gestes, aux choses simples qui participent finalement à la grandeur du monde, à la qualité de la vie et au bonheur.

Cela nous invite à évoquer quelques petits (ou peut-être grands), événements glanés dans la vie de la commune ces derniers mois : le chant des partisans entonné par les enfants de l'école lors de la commémoration du 8 mai ; les habitants des Mûriers faisant visiter leur immeuble lors de l'inauguration des travaux de rénovation de cet ensemble de logements sociaux du bourg historique ; la rencontre passionnante avec chacun des douze agriculteurs de la commune pour présenter leur activité dans ce numéro de La Buisse Le Mag ; la fierté des enfants et adolescents du club de robotique qui ont décroché la 3^e place lors de la coupe d'Europe à Cachan ; l'assurance des élus du Conseil Municipal Jeunes guidant les institutionnels, parents et habitants venus découvrir la nouvelle école et le nouveau restaurant scolaire lors de l'inauguration.

Ces petits événements, chargés en émotion, se mêlent aux réalisations en cours sur la commune, travaux, équipements et projets, qui viennent la moderniser et accompagner son développement : les aménagements des voiries du Gros Bois et de Champ Chabert, l'extension de l'école et du restaurant scolaire, la construction de La Boussole, le projet de réaménagement du centre bourg, le développement de la plaine des sports...

Ces réalisations, conjuguées aux relations humaines, aux petits riens du quotidien, aux événements petits et grands, participent à la qualité de la vie, au bien-être de chacun, et au vivre ensemble.

Dominique Dessez
Maire de La Buisse

FORUM CITOYEN

UNE DEUXIÈME ÉDITION RICHE EN ÉCHANGES



Le 16 mars dernier, le Forum Citoyen a réuni une soixantaine de buissards et buissardes de tous âges désireux d'échanger et de débattre autour de trois sujets d'importance : l'engagement citoyen, le développement de la commune et les problématiques de stationnement aux abords des écoles.

Pour cette deuxième édition, le format adopté était celui du théâtre-forum : de courtes scénettes théâtralisées, interprétées par des habitants volontaires, ont permis d'introduire les différents thèmes abordés et de nourrir les discussions qui se sont ensuivies et qui ont permis à chacun et chacune de s'exprimer librement et de partager son point de vue avec l'ensemble des participants. Ces riches échanges ont abouti à plusieurs pistes de travail pour l'équipe municipale.

La matinée s'est achevée avec un repas partagé à la salle socio-éducative. Les lasagnes de John de La Buisseria, offertes par la municipalité, ont régalé les participants qui ont pu continuer à discuter dans une ambiance détendue et conviviale.

La troisième édition du Forum Citoyen, rendez-vous désormais incontournable de la citoyenneté à La Buisse, se déroulera en octobre 2025.

2024 : UNE ANNÉE RICHE EN INAUGURATIONS

Ce printemps marquait la fin des quatre premières années du mandat de l'équipe municipale qui se terminera au premier semestre 2026, ainsi que l'achèvement d'un certain nombre de chantiers initiés au cours de ces quatre années de travail. Et qui dit fins de chantier dit inaugurations !

Le 20 mars dernier, quelques habitants et habitantes de la route du Gros Bois et du chemin de Champ Chabert se sont réunis autour du maire et de son équipe, des élus jeunes du CMJ et de Julien Polat, vice-président du Pays Voironnais et du Département de l'Isère, afin d'inaugurer la nouvelle voie douce qui permet désormais aux piétons et aux cycles de circuler plus sereinement sur ces deux axes très empruntés. Ces aménagements d'un montant de 232 500 euros ont été financés conjointement par l'État (23%), le Département de l'Isère (19%), la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (29%) et la commune de La Buisse (29%).

Une semaine plus tard, ce fut au tour des extensions du restaurant scolaire et de l'école élémentaire d'être inaugurées en grande pompe en présence du maire, de l'équipe municipale, des élus du CMJ, d'Anne Gérin, vice-présidente du Département, de Géraldine Bardin-Rabatel, conseillère régionale, et d'Élodie Jacquier Laforge, députée. Ces deux extensions viennent répondre à une problématique de saturation liée à l'augmentation continue des effectifs au sein de l'école

élémentaire de La Buisse. Les aménagements réalisés font d'ores et déjà l'unanimité auprès des usagers, enfants comme adultes. Ces travaux ont bénéficié de subventions attribuées à la commune par l'État, la région AURA, le Département de l'Isère et la CAPV.

Le 24 mai s'est déroulée l'inauguration de la rénovation de la résidence des Mûriers et des Vieilles Maisons, un projet initié par la SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat), qui gère ces deux ensembles construits dans les années 1980. La municipalité a joué un rôle actif dans cette réhabilitation, d'abord en cédant à la SDH le bail à construction détenu par la commune, ensuite en s'assurant tout au long du projet que la rénovation soit la plus complète possible. Bilan des travaux : une qualité de vie retrouvée pour les habitants de ces résidences, et un début d'embellissement du secteur de l'église qui s'étendra aux espaces publics dans le cadre du projet de réaménagement du centre bourg.

La saison des inaugurations n'est pas terminée. Nous vous invitons le 12 octobre prochain à participer à l'inauguration de La Boussole, le nouvel équipement socio-culturel intergénérationnel de notre commune qui accueillera dès l'automne les activités de la MJC et des associations buissardes. Cette inauguration marquera la fin du plus gros chantier du mandat 2020-2026, témoin s'il en faut du dynamisme de notre commune.



Inaugurations de la voie douce du Gros Bois et de l'extension de l'école élémentaire.

FÊTE DE L'ÉTÉ : UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS



Rappelez-vous, les 15 et 16 juin derniers. La pluie et la fraîcheur dominaient encore en cette première moitié du mois de juin. Les prévisions météo n'étaient pas très optimistes. Autant dire que la Fête de l'été, ce n'était pas gagné d'avance ! Le samedi 15 juin au matin, l'équipe du Comité des Fêtes installait le matériel sous la pluie... Et, puis, miracle ! A partir de midi, le beau temps a fait son apparition. Et la Fête de l'été de La Buisse a été une très belle fête : vogue, marché d'artisans, repas, animation musicale, bal, feu d'artifice, exposition de véhicules de collection, fanfare... Le soleil était au rendez-vous, tout comme les participants venus nombreux participer aux festivités dans une ambiance très conviviale. Nous devons cette réussite à l'engagement exceptionnel des bénévoles du Comité des Fêtes pendant ces deux jours, ainsi que pendant toute la période de préparation et de rangement. Merci à eux et rendez-vous l'année prochaine !

NOUVEAUX HABITANTS, SOYEZ LES BIENVENUS À LA BUISSE !



S'installer dans une nouvelle commune est une étape importante dans une vie : nouveau domicile, nouvel environnement, nouvelles rencontres. À La Buisse, nous avons à cœur de faire en sorte que les nouveaux buissards se sentent pleinement intégrés.

Pour vous accompagner dans votre découverte de la commune et vous accueillir chaleureusement, l'équipe municipale est heureuse de vous convier à la matinée d'accueil des nouveaux habitants le samedi 7 septembre 2024 de 10h30 à 12h30.

À cette occasion, Dominique Dessez et son équipe auront le plaisir de vous présenter la commune, ses équipements, ses acteurs et ses principaux projets au cours d'une visite du centre bourg. La matinée s'achèvera par un apéritif convivial. L'inscription, souhaitée mais non obligatoire, peut s'effectuer en ligne sur labuisse.fr, par mail à mairie@labuisse.fr, par téléphone au 04 76 55 00 78 ou à l'accueil de la mairie sur les horaires d'ouverture.

PAS DE VACANCES POUR LES MOUSTIQUES

Le saviez-vous ? Si le moustique tigre fait généralement sa réapparition au début du mois de mai, à la faveur du retour des beaux jours, c'est véritablement au mois d'août que les populations explosent et que la nuisance est la plus forte. En cause, les nombreux départs en vacances sur cette période. Impossible en effet de continuer à mettre en œuvre les bons gestes quand on est loin de chez soi.

Pour s'assurer un retour de vacances plus serein, le maître mot est l'anticipation : **avant de partir en vacances, je range à l'abris de la pluie tous les objets susceptibles de contenir même la plus petite quantité d'eau** : du bouchon en plastique à l'arrosoir, en passant par les jouets d'enfants. Un récipient a échappé à ma vigilance ? À mon retour, je vide tous les contenants d'eau. C'est facile et efficace ! Parlez-en à vos voisins : **des actions bien coordonnées à l'échelle d'un quartier peuvent considérablement réduire les nuisances.**

Pour en savoir plus sur le moustique tigre et comment protéger votre domicile et votre quartier, téléchargez l'application gratuite ZZZAPP !



Le service technique a reçu le 19 juin dernier une délégation d'agents municipaux et intercommunaux venus découvrir les pratiques exemplaires de gestion mise en œuvre dans la commune et qui ont fait l'objet d'une labellisation en 2023.

HANDICAP : ET SI ON CHANGEAIT NOTRE REGARD ?

L'éducateur des activités physiques et sportives de la commune, Cyril Breynat, et l'équipe enseignante de l'école élémentaire de La Buisse ont fait rayonner le label Terre de Jeux 2024 du 3 au 8 avril dernier à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP), un évènement national se déroulant simultanément sur tout le territoire français. Les sports conventionnels étant déjà pratiqués tout au long de l'année, leur souhait a été de mettre en avant le handisport et le sport adapté et de sensibiliser les élèves aux différentes situations de handicap.

Plusieurs actions ont été mises en oeuvre au cours de cette semaine :

- L'association Dynamoov est venue présenter le film du raid à vélo handi-valide de 1000 km entre Grenoble et Nice qu'ils ont réalisé en septembre 2023 (<https://dynamoov.org/>). Les élèves ont pu découvrir le matériel utilisé par les enfants et les sportifs de haut niveau qui y ont participé.
- Un spectacle a été proposé par l'association Zicomatic (<https://zicomatic.net>) afin d'engager avec les enfants une discussion autour de différentes formes de handicap.

- Les plus petits se sont initiés au Torball, un sport pratiqué par des personnes malvoyantes ou non-voyantes. Deux équipes de trois gardiens de but s'affrontent en essayant de marquer un but chez l'équipe adverse en effectuant un « roulé » au sol comme au bowling. L'occasion pour les CP d'aiguiser leurs autres sens.
- Les plus grands ont pu pratiquer le Quad Rugby (rugby fauteuil) en partenariat avec le RQG (Rugby Quad Grenoble, <https://www.rugbyquadgrenoble.com>). Les élèves ont joué avec les fauteuils personnels des joueurs du RQG. Cela leur a permis de comprendre ce à quoi peut ressembler le quotidien d'une personne en situation de handicap et l'effort requis pour se déplacer, utiliser une voiture, faire du sport, etc.
- Des ateliers de sensibilisation au handicap visuel ont été proposés en classe.
- L'intervention d'une ergothérapeute a permis de définir les différents types de handicap et les aides qui peuvent être mises en place.

Les retours positifs des élèves, des enseignants et des différents intervenants permettent de dresser un bilan très positif de ces actions qui ont contribué à changer le regard sur la différence et le handicap.



De gauche à droite : découverte du rugby fauteuil ; spectacle de Zicomatic ; vélo utilisé pendant le raid à vélo

ROBUISSE MIS À L'HONNEUR LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JUIN

La séance du Conseil Municipal du 19 juin dernier a démarré de manière peu conventionnelle. L'équipe municipale a en effet eu le plaisir de rencontrer une partie des jeunes de Robuisse, le club de robotique affilié à la MJC.

Les jeunes roboticiens amateurs sont revenus sur leur parcours exceptionnel qui les a vu se hisser successivement à la deuxième place des sélections régionales, à la troisième place lors de la coupe de France, et enfin de monter sur le podium à l'issue de la finale européenne des Trophées de Robotique : Eurobot Junior.

Au cours de l'échange avec les élus qui s'est ensuivi, les jeunes ont remercié la municipalité pour son soutien avant de proposer une démonstration de leurs robots. Nous leur adressons à nouveau toutes nos félicitations et leur souhaitons beaucoup de succès lors de leur prochaines compétitions.

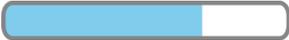


FEUILLE DE ROUTE : 4 ANS APRÈS, OÙ EN EST-ON ?

En avant-première du Forum Citoyen qui se déroulera le 17 septembre prochain, découvrez dans ce dossier l'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route de l'équipe municipale.

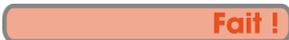
Urbanisme

Faire vivre le centre du village et maîtriser le développement de notre commune

1. Limiter les surfaces constructibles à celles définies dans le plan local d'urbanisme (PLU) actuel. 
2. Faciliter le maintien et le développement des activités agricoles ; acquérir du foncier pour garantir la pérennité des cultures. 
3. Favoriser le développement d'une offre de logements diversifiée correspondant aux besoins et attentes de tous les habitants : logements individuels et collectifs, en accession et en location, aidés ou non ; logements adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite... 
4. Aménager le centre village pour faciliter la fréquentation des commerces et services, favoriser les circulations piétons et cycles et les espaces de rencontres et d'animation. Aménager des poumons verts en centre bourg. Etude opérationnelle 
5. Accompagner le développement des commerces existants. Faciliter l'installation de nouveaux commerces de proximité. 
6. Sécuriser la liaison centre bourg-maison de santé par l'extension de la zone 30 et l'amélioration du cheminement piéton et cycle. 
7. Réaliser des voies douces ou pistes cyclables route du Gay, route du Gros Bois et route de Monteuil. Fait ! 
8. Agir auprès du Département et du Pays Voironnais pour l'aménagement de voies douces sur les routes départementales et sur les accès vers Centr'Alp. 
9. Encourager le développement du covoiturage. M covoit' Pouce 

Jeunesse

Engager une politique jeunesse cohérente, de la petite enfance à l'âge

10. Créer une commission partenariale animant les politiques jeunesse sur la commune en regroupant des représentants des jeunes, des familles, des associations, des écoles et de la commune. Fait ! 
11. Mettre en œuvre le projet de rénovation et d'extension du groupe scolaire et des équipements périscolaires. Fait ! 
12. Développer en concertation avec le corps enseignant les activités sportives à l'école via l'intervention d'un éducateur sportif. Fait ! 
13. Renouveler le Projet éducatif territorial (PEDT), et dans ce cadre, organiser un débat et une consultation sur les rythmes scolaires et appliquer les conclusions qui en sortiront. Fait ! 
14. Mettre en place un conseil municipal des jeunes. Fait ! 
15. Promouvoir et accompagner les actions d'animation menées par la MJC avec les adolescents. 
16. Accompagner les réseaux d'assistantes maternelles, engager une étude sur les besoins en moyens de garde de la petite-enfance et faciliter si nécessaire la création de modes de garde collectifs ou mixtes (micro-crèches, maisons d'assistantes maternelles...). 

Vie municipale

Vivre-ensemble

Cultiver le bien vivre ensemble dans un environnement sûr, bienveillant et solidaire

17. Créer un nouveau bâtiment dédié à toutes les générations et favorisant les activités culturelles et de loisirs, les rencontres entre habitants et les projets collectifs. Inauguration en octobre
18. Aménager un espace de réunion et de rencontre en centre bourg. Fait !
19. Développer les activités en direction des aînés, favoriser la création d'une association.
20. Rendre plus visible l'action du Centre communal d'action sociale (CCAS) et renforcer la solidarité par des aides et accompagnements.
21. Garantir la sécurité des déplacements de tous sur l'ensemble de la commune par des aménagements limitant la vitesse et protégeant les piétons et cycles. La Buisse Ville 30
22. Préserver le sentiment de sécurité au quotidien par une coordination régulière avec la gendarmerie, le développement du programme "voisins bienveillants" et l'expérimentation d'interventions de médiateurs de nuit.

Sport, culture et vie associative

Développer le tissu associatif, culturel et sportif pour toutes les générations

23. Faciliter la mise en réseau des associations pour programmer les occupations de salles et les événements communs, partager les équipements, mutualiser les ressources, assurer le lien avec les commerces... ; éditer un programme annuel des manifestations ; moderniser le système de réservation des salles.
24. Soutenir les associations dans l'organisation d'événements annuels fédérateurs pour l'ensemble du village. Buxia Festival
25. Programmer ou accueillir des événements culturels ouverts au plus grand nombre.
26. Créer, en complément des outils existants, un dispositif type "chèque activités" pour faciliter l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles et sportives. Fait !
27. Développer la plaine de jeux : création d'un city stade pour la pratique sportive libre, construction de deux terrains de padels à proximité des tennis, rénovation des jeux pour enfants.
28. Aménager des terrains de pétanque de proximité. Abandonné !
29. Aménager et valoriser les chemins de promenade.
30. Participer à la construction de nouveaux vestiaires du club intercommunal de foot de La Sure. Fait !

« ENGAGEMENTS PRIS, ENGAGEMENTS TENUS »

PAR DOMINIQUE DESSEZ, MAIRE DE LA BUISSE

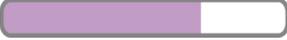
L'équipe municipale a été élue en mars 2020 sur la base d'un programme très concret, construit collectivement et avec de nombreux habitants réunis lors de plusieurs rencontres ou forums. 49 actions, donc 49 engagements, structurent ce programme, devenu la feuille de route du conseil municipal.

Engagements pris, engagements tenus ! Aux deux tiers du mandat, nous pouvons afficher un très bon taux de réalisation de la feuille de route. La quasi-totalité des actions a été engagée ou réalisée en totalité, des actions non-prévues initialement sont même venues compléter le programme, pour répondre aux besoins, aux urgences ou aux opportunités.



Citoyenneté

Permettre aux citoyens de s'impliquer et favoriser les initiatives

- 31. Pérenniser les commissions participatives et groupes projets et les rendre plus accessibles en diversifiant les moyens de participation. 
- 32. Assurer la transparence de la gestion municipale en diffusant auprès des habitants, de façon claire et pédagogique, toutes les informations publiques liées au fonctionnement de la commune. 
- 33. Diversifier les canaux de communication afin de permettre un meilleur suivi des dossiers locaux à tous les stades, du projet à la réalisation. 
- 34. Garantir la proximité entre habitants et élus en multipliant les formats de rencontre : permanences, visites de quartier, rencontres sur l'espace public... 
- 35. Encourager la participation des habitants par l'expérimentation du tirage au sort. 
- 36. Rendre compte tout au long du mandat de la mise en œuvre du programme en affichant les progrès de mise en application de chaque proposition sur un site internet accessible à tous et toutes. 
- 37. Animer tous les deux ans un forum de présentation et de débat des actions et projets municipaux. 
- 38. Mettre en place un Observatoire de la participation dont le rôle est de veiller à la mise en pratique de la démocratie participative. 

Écologie

Faire de la transition écologique un sujet transversal au cœur de l'action municipale

- 39. Solliciter, pour chaque grand projet, une commission participative qui sera chargée d'émettre un avis et des recommandations afin de s'assurer de l'adéquation de ces projets avec les enjeux écologiques, sociaux et climatiques. 
- 40. Continuer à jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre de politiques en faveur de l'environnement au niveau de l'intercommunalité. 
- 41. Réduire la consommation des équipements et services municipaux par une évolution des usages et des techniques vers une plus grande sobriété énergétique. 
- 42. Après diagnostic, engager un programme de rénovation thermique des bâtiments communaux (mairie, école élémentaire...). 
- 43. Appliquer des normes environnementales ambitieuses lors de la construction des nouveaux équipements. 
- 44. Renforcer les critères de qualité environnementale dans le cahier des charges du marché de la restauration scolaire. 
- 45. Préserver le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices. 
- 46. Mieux faire connaître les activités agricoles menées sur le territoire de la commune auprès des habitants. 
- 47. Sauvegarder les espaces naturels existants et mener des actions de végétalisation en privilégiant les plantes comestibles et les essences locales. 
- 48. Mettre en place une gestion des espaces verts favorable à la biodiversité. 
- 49. Valoriser le patrimoine naturel de la commune : création d'un parcours de promenade « à la découverte de la biodiversité », réalisation d'un inventaire participatif de la flore et de la faune locale. 

À LA BUISSE, L'AGRICULTURE CONJUGUÉE À TOUS LES TEMPS

Lorsqu'on observe La Buisse depuis le belvédère de Rochebrune, les paysages agricoles sont dominants. Dans les différents hameaux, mais également dans le centre bourg, voire même à Centr'Alp, l'activité agricole est visible partout. Elle fait partie intégrante de la commune, de son histoire, de son présent et de son avenir. À l'été 2022, la participation déterminante des agriculteurs pour transporter de l'eau jusqu'à la Tençon afin de combattre l'incendie a contribué à démontrer, s'il en était besoin, leur rôle social majeur.

L'agriculture nous nourrit, elle produit les denrées alimentaires nécessaires aux populations. Elle contribue à l'économie, crée des emplois et génère des revenus. Elle doit cependant faire face aujourd'hui à des enjeux forts : le maintien de surfaces agricoles suffisantes malgré la pression fon-

cière et le développement de l'urbanisation, la raréfaction des ressources naturelles, le changement climatique, la nécessité de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, la diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires, la génération de revenus suffisants pour les exploitants, la transmission des exploitations lors des départs en retraite...

La présence de l'agriculture est certes moins prégnante que par le passé si l'on considère le nombre d'exploitants et de fermes et les surfaces cultivées. Pour autant, La Buisse a la chance de pouvoir compter sur une agriculture encore extrêmement présente, dynamique et renouvelée. 12 agriculteurs ont leur siège d'exploitation implanté sur la commune. Près de la moitié d'entre eux sont âgés de moins de 40 ans. Plusieurs se sont installés ces toutes dernières années. Des points de vente

directe ont été créés : vin, miel, oeufs et prochainement fruits et légumes. Un très grand nombre d'activités sont développées : culture céréalière, élevage bovin, ovin ou avicole, maraîchage, viticulture, apiculture, arboriculture, nuciculture...

Ces dernières semaines, nous avons eu le plaisir et l'honneur de rencontrer individuellement chacun des 12 agriculteurs et agricultrices de la commune pour écrire ce dossier de La Buisse Le Mag, et contribuer à une meilleure connaissance et compréhension de l'activité agricole de notre village.

Au printemps 2025, nous organiserons un événement « fermes ouvertes » qui répondra, nous en sommes convaincus, à une attente forte d'échanges entre les habitant.es de La Buisse et ceux et celles qui les nourrissent.

KIKI MERLIN, AGRICULTEUR RETRAITÉ, NOUS PARLE DE L'AGRICULTURE À LA BUISSE IL Y A 50 ANS



Kiki Merlin habite à La Buisse, à Chantabot, dans la ferme qu'il a exploitée pendant toute sa vie. Kiki a été témoin de l'évolution de l'activité agricole à La Buisse au cours des 50 dernières années. Il y a 50 ans, notre commune comptait beaucoup plus d'exploitants agricoles, une cinquantaine peut-être, chacun étant engagé dans une grande variété d'activités, polyculture et élevage, dont une partie de la production était dédiée à sa consommation personnelle. À l'époque, le paysage était bien différent, il y avait beaucoup plus de vignes sur les coteaux et dans la plaine. Beaucoup plus de contacts également entre les paysans : on se croisait dans le village, sur les routes, le dimanche au café (la commune en comptait alors une dizaine), pour jouer aux boules ou aux cartes, ou à la vogue de la Pentecôte. À partir des années 60, la culture du maïs se développe, modifiant progressivement le visage des exploitations et le paysage.



L'AGRICULTURE À LA BUISSE EN QUELQUES CHIFFRES

12 C'est le nombre d'exploitants agricoles qui ont leur siège à La Buisse.

347 C'est le nombre d'hectares exploités à La Buisse (30% de la surface totale de la commune).

Répartition des surfaces agricoles :

Culture	Surface (ha)	%
Prairies	127,85	36,88
Céréales	117,34	33,84
Oléagineux	85,51	24,66
Jachère	6,50	1,87
Divers	4,80	1,38
Noyers	1,62	0,47
Vignes	1,47	0,42
Fourrages	0,95	0,27
Vergers	0,47	0,14
Légumes	0,19	0,05

PORTRAITS D'AGRICULTEURS ET D'AGRICULTRICES !

JEAN-MICHEL BARNOUD

Nous n'avons malheureusement pas été en mesure d'interviewer M. Barnoud avant la sortie de ce numéro.

JULIE BERNADOU

Julie est apicultrice. Installée à Champ Chabert, avec son compagnon, Sébastien, vigneron, elle a créé son activité en 2012. Elle gère près de 500 ruches réparties sur La Buisse ainsi que plusieurs communes du Pays Voironnais et même de la Drôme. Julie produit et commercialise de la gelée royale, du miel, du pollen et différents produits à base de miel.



SÉBASTIEN BÉNARD

Sébastien est vigneron. Installé à Champ Chabert avec sa compagne Julie, apicultrice, il a créé son activité en 2015. Il cultive aujourd'hui 4,5 ha de vignes sur La Buisse, St-Jean-de-Moirans et St-Cassien et produit 12 000 bouteilles de vin bio par an, issues de 14 cépages différents, notamment des cépages des Alpes. Julie et Sébastien tiennent un point de vente direct devant leur exploitation en haut de la route de Champ Chabert, ouvert tous les mercredi de 17 h à 19h et les samedis de 10h à 12h.

ANDRÉ CROIBIER

André gère seul son exploitation, à plein temps depuis 1988. Il est la troisième génération d'exploitant sur cette ferme située au coeur du village. André exploite au total 22 ha en polyculture : maraîchage, culture de noix, d'arbres fruitiers, et élevage bovin. Il vend ses légumes sur le fameux marché de l'Estacade à Grenoble. Il est propriétaire d'une grande partie des terres qu'il exploite sur La Buisse (notamment au Pansu pour le maraîchage) et Voreppe.



ANTHONY FERRARD

Anthony a grandi à La Buisse. Après un bac professionnel en mécanique agricole, il s'installe en 2010, d'abord dans le centre bourg, puis dans la plaine du Gay, développant progressivement son activité. Il dirige aujourd'hui une exploitation de 120 ha comprenant une activité de production de céréales (maïs, soja, blé), d'élevage de poules de chair, et de commercialisation de paille et de foin. Il est également responsable d'une entreprise de travaux agricoles qui propose ses services à d'autres agriculteurs ou propriétaires de la région (préparation du sol, récolte, moisson, ensilage, déneigement, salage, etc.). Anthony travaille avec un salarié permanent et deux saisonniers l'été. Son exploitation est répartie sur cinq communes : La Buisse, Coublevie, St-Jean-de-Moirans, Moirans, et Voreppe.



RÉMI MONGHEAL

Rémi a démarré son exploitation en 2024, sur deux sites, l'un dans le Puy-de-Dôme et l'autre à La Buisse, en complément de son activité d'élagage. Il exploite au total 12 ha dont 3,5 ha sur La Buisse, avec pour le moment, quatre vaches ainsi que des chèvres et des moutons, Rémi prévoit de développer une activité de vente directe de viande.



PHILIPPE MONIN

Philippe est un éleveur bovin passionné par son travail auquel il se consacre sans ménager sa peine. Son système d'élevage s'appuie sur plusieurs dizaines d'ha de prairies sur les communes environnantes (principalement Coublevie), sur lesquels ses vaches pâturent une bonne partie de l'année. Afin de compléter l'alimentation de son bétail, Philippe exploite également des terres sur lesquelles il cultive du maïs et du fourrage. La perspective de l'installation de son fils Baptiste (actuellement âgé de 15 ans) l'anime particulièrement et fait sa fierté !

CLÉMENT OGIER

Après une première expérience professionnelle dans la banque, Clément s'installe en 2008 sur la ferme familiale située au Gay et transmise de père en fils depuis plusieurs générations. Avec un salarié à temps plein, Clément produit des céréales pour l'alimentation humaine et animale sur 138 ha de terres principalement en location situées sur les communes de La Buisse, St-Jean-de-Moirans, Le Chevalon de Voreppe et Moirans. Il produit également des noix.



SÉBASTIEN ROBICHOUX

Sébastien représente la quatrième génération d'exploitant agricole de la famille. Ce double actif (Sébastien est également employé au service technique de Voreppe à temps partiel) gère seul l'exploitation depuis 2008, après des études agricoles (bac pro agricole complété par un BTS comptabilité-gestion des exploitations agricoles). Sébastien produit des céréales (maïs, soja, blé, colza) cultivées sur 130 ha de terres de grande qualité dans la plaine de La Buisse.



JEAN-LUC SAULCE

Installé aux Thermes, Jean-Luc représente la troisième génération sur l'exploitation. Il est double actif, gérant sa ferme en plus d'une activité salariée à temps partiel. Éleveur bovin, il possède 35 bêtes notamment des vaches limousines, et travaille sur 25 ha. En plus de son activité d'élevage, Jean-Luc produit de l'huile de noix.



FABIEN VIGNE-SALADE

Après une reconversion professionnelle et l'obtention du diplôme de Responsable d'Exploitation Agricole en 2023, Fabien s'installe sur la ferme familiale (la ferme de Paulette), située au cœur du village, en janvier 2024. Il a depuis installé quatre serres dans la plaine du Gay, réalisé un forage et un système d'irrigation et cultive 45 variétés de légumes en agriculture biologique sur 1,3 ha. À moyen terme, il envisage de mettre

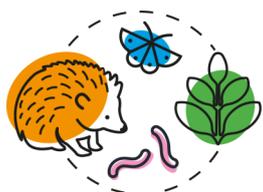
en place deux créneaux de vente à la ferme chaque semaine (en face de l'école), et un créneau de vente directe à Centr'Alp. À plus long terme, Fabien aimerait proposer des fruits, des petits fruits, ainsi que des aromatiques dans ses paniers.



ALEXIS VINTERSTEIN

Petit fils et arrière-petit-fils d'agriculteur, Alexis est né et a grandi à La Buisse. Après un bac pro et un BTS agricole, Alexis a travaillé en tant que salarié chez Anthony Ferrard. Début 2023, il a démarré avec son frère Evan un élevage qui compte aujourd'hui 270 poules pondeuses réparties sur deux parcelles avec des poulaillers mobiles. Il commercialise des oeufs extra-frais dans un point de vente situé au Gay, devant son exploitation, ainsi que sur le marché de Voiron. Alexis est double actif exerçant comme intervenant professionnel agricole et chauffeur poids lourd.





Atlas de la
Biodiversité
Communale
La Buisse

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE ENTRE DANS SA DERNIÈRE LIGNE DROITE

LE PIÉGEAGE PHOTOGRAPHIQUE MET EN LUMIÈRE L'IMPORTANCE DES DÉPLACEMENTS DE LA FAUNE

Notre commune est riche en biodiversité, notamment au niveau des lagunes, de la Tençon et du Grand Ratz qui sont d'importants **réservoirs de biodiversité**, au sein desquels les espèces trouvent des conditions favorables pour se nourrir, se déplacer et se reproduire. Selon les espèces, cet espace doit être plus ou moins grand mais il est essentiel que celles-ci puissent s'y déplacer. Malheureusement, l'urbanisation et l'aménagement d'infrastructures rendent ces déplacements compliqués, parfois même impossible : c'est ce qu'on appelle la **fragmentation des habitats**. Cela met à mal la biodiversité car des espèces isolées voient leurs chances de survie diminuer.

Il est donc primordial de préserver la capacité de déplacement des espèces, d'abord en limitant la fragmentation de l'habitat, ensuite en restaurant des **corridors écologiques** qui assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité. Les cours d'eau et leur végétation riveraine, les haies et bocages, les mares, les bosquets, les bandes enherbées dans les jardins ou en bordure de champs sont autant d'exemples de corridors écologiques qui permettent à la grande ou la petite faune de circuler sans contrainte et en toute sécurité.



Retrouvez ces images sur la chaîne YouTube Ville de La Buisse

Pour étudier l'état des corridors écologiques sur le territoire de notre commune, un partenariat a été établi dans le cadre de l'ABC avec l'Observatoire des Carnivores Alpins, une association spécialisée dans le suivi de la faune par piégeage photographique. Les nombreuses images obtenues au cours des 7 premiers mois de suivi mettent en évidence l'activité intense de la faune, notamment la nuit, et confirment l'utilisation par les animaux des corridors préalablement identifiés, en particulier pour circuler entre le bois de la Tençon et la plaine. Une partie des images fascinantes collectées lors de cette campagne de piégeage ont été diffusées au cours de l'exposition « Nos voisins les non-humains » organisée du 15 au 23 mars dernier à l'Espace de la Tour et qui a attiré plus de 200 visiteurs.

AU GRAND RATZ ET À LA TENÇON, DES BONNES PRATIQUES POUR PRÉSERVER LA FAUNE ET LA FLORE

Le Grand Ratz et la Tençon sont des zones particulièrement prisées des animaux, mais également des promeneurs. Il est possible de continuer à profiter de ces espaces naturels tout en assurant la tranquillité de la faune. Il suffit pour cela de respecter ces règles :

1. **Restez sur les chemins autorisés** et respectez les interdictions d'accès afin d'éviter d'abîmer la végétation et d'éroder les sols.
2. **Tenez votre chien lâché**. Il peut malheureusement provoquer des dommages conséquents sur la faune sauvage, notamment durant la période de reproduction.
3. **Ne cueillez pas de manière excessive**. En forêt privée, l'autorisation du propriétaire est nécessaire.
4. **Ne vous approchez pas des animaux** et n'essayez pas de les nourrir. Observez-les en gardant vos distances.
5. **Laissez le bois mort au sol**. Il assure gîte et couvert à de nombreuses espèces et assure la fertilisation du sol forestier.
6. **Oubliez feux et barbecues en forêt**. Particulièrement dangereux pour les promeneurs et les riverains, le feu détruit aussi la forêt et ses habitants.
7. **Emportez avec vous vos déchets, même organiques**.

ABC DE LA BUISSE : IL EST ENCORE TEMPS DE PARTICIPER !

Il est encore possible de contribuer à l'Atlas de la Biodiversité Communale en partageant vos observations de la faune et de la flore réalisées dans vos jardins ou au cours de vos promenades. Pour ce faire, téléchargez gratuitement l'application iNaturalist (pour la faune et la flore) ou l'application Pl@ntNet (pour la flore uniquement) et partagez vos observations par l'intermédiaire de ces applications.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Samedi 6 juillet - Validathon

Près d'un tiers des observations réalisées sont en attente d'une ou plusieurs identifications pour être exploitables. Expert ou amateur éclairé, rejoignez-nous lors de cet après-midi dédié à l'identification d'espèces dans une ambiance conviviale.
Espace de la Tour - De 14h à 18h -
Inscription par mail abc@labuisse.fr

Association Bouliste de La Buisse

TROIS FÉMININES BUISSARDES FINALISTES DU GRAND PRIX BOULISTE DE LA VILLE DE ROMANS DANS LA BUISSE

Venues de toute la France, 32 doublettes féminines de 3ème et 4ème divisions se sont opposées lors de ce week-end des 1er et 2 juin. L'équipe féminine de La Buisse (Torinesi - Vidimar - Ghezal), après avoir disputé de très belles parties de jeu ont enchaîné les réussites pour atteindre le niveau terminal.

Après une partie finale des plus acharnées, notre équipe a dû s'incliner, sur le score de 8 à 10, face à une brillante équipe ardéchoise de Vanosc. Si une défaite est toujours frustrante, car on joue pour gagner, nos méritantes buissardes ont été heureuses de disputer la finale de ce grand prix car il est très difficile d'y accéder.

Les boulistes buissards, également participants de ce grand prix (128

quadrettes masculines de 3ème et 4ème divisions), ont fait eux

aussi un très beau parcours en accédant aux 16èmes de finale.

Lors de ce grand prix boulistique le club de La Buisse a su se faire remarquer et a fièrement représenté sa commune.



LE TRAIL DU BUIS 2024 = DERNIÈRE ÉTAPE DU NOUVEAU CHALLENGE PVTS !

En 2024, le Trail du Buis s'inscrit dans un nouveau défi sportif : le Pays Voironnais Trail Series (PVTS). Imaginé par un bénévole du Trail du Buis, également entraîneur de trail à Voiron, le PVTS est un challenge qui regroupe six organisations de courses du Pays Voironnais (lire encadré). Débuté en mars 2024 avec le Sacré Trail des Collines à Tullins, le Trail du

Buis en sera la dernière étape, le dimanche 13 octobre 2024.

Pour cette 16ème édition, pas de changement quant aux tracés : le Grand Trail avec ses 21 km et 1000 m de dénivelé – seule course éligible au PVTS – qui monte sur le plateau du Grand Ratz, et que l'on peut courir seul ou à deux ; le Petit Trail de 10 km, à flanc de coteaux de la commune, qui offre une vue superbe sur le Vercors et toute la vallée de l'Isère. Enfin, le parcours de 10 km pour les randonneurs et marcheurs nordiques sur un parcours dédié.

Les inscriptions débiteront en ligne le 1er juin avec le nouveau PPS (fini le certificat médical) : <https://letraildubuis.fr/>.

Un lot sera attribué aux 500 premiers inscrits. Participation au PVTS : inscription sur le 21 km solo.

Association Buissarde Franco-Italienne

LE CLUB DU LIVRE ITALIEN

Vous, qui aimez la littérature italienne contemporaine, le Club du Livre Italien est fait pour vous !

Venez y parler de vos lectures (en italien, bien sûr) et échanger vos livres entre membres lecteurs. Dorénavant, les réunions du CLI seront mensuelles et vous pourrez aborder d'autres sujets tels que le

cinéma ou d'autres activités culturelles ou bien parler (toujours en italien, bien sûr) de lieux que vous avez particulièrement aimés ou échanger des recettes de cuisine italienne, etc.

Le CLI est une des activités proposées par l'ABFI depuis janvier 2018. Il se tiendra à l'Espace 1901, de 18 heures à 19h30, les mercredis 18

septembre, 16 octobre, 20 novembre, 15 janvier, 19 février, 12 mars, 16 avril, 14 mai et 18 juin. Si vous n'êtes pas encore membre de l'ABFI, voilà une raison de plus pour le devenir pour la modique somme de 12 euros pour l'année.

Trail du Buis 2024

Toutes les actus du TDB sur Facebook : <https://www.facebook.com/letraildubuis>

Pour s'inscrire comme bénévole : letraildubuis38@gmail.com



Pays Voironnais Trail Series : 6 courses pour se challenger

Le PVTS est un challenge de trail comprenant six courses qui se déroulent sur le territoire du Pays Voironnais, sur des formats compris entre 19 km et 32 km. Pour être classé sur ce challenge, il faut en courir 4 sur 6.

Le PVTS propose un classement inédit dans les courses de challenge existantes : une récompense pour un niveau de coureurs, Elite, Prestige, Champion, Mérite et un Challenge Entreprise.

- 1ère étape : Sacré Trail des Collines - 27km et 1150 D+
- 2ème étape : Trail du Lac de Paladru - 32 km et 1000 D+
- 3ème étape : Trail du Circuit de la Sure - Le Moyen Trail 30 km et 1600 D+
- 4ème étape : Foulées de Voreppe - La Chaleysienne 21 km et 1100 D+
- 5ème étape : Les Foulées de Crossey - 19 km et 900 D+
- 6ème étape : Trail du Buis - 21 km et 1000 D+

Maison des Jeunes et de la Culture

ACTIVITÉS ANNUELLES POUR LA NOUVELLE SAISON 2024/2025

Retrouvez la plaquette MJC sur le site internet de la MJC !

Inscriptions aux activités annuelles 2024/2025

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le portail MJC à cette adresse :
<https://labuisse.portailmjc.fr/>

- dès maintenant et avant le 31 août pour les adhérents qui souhaitent renouveler leur activité actuelle et conserver leur place,
- du 1er au 6 septembre pour les adhérents qui souhaitent s'inscrire dans une nouvelle activité,
- à partir du 7 septembre, jour du Forum des Associations de La Buisse, pour les nouveaux adhérents.

De nouvelles activités seront proposées pour la rentrée !

- Des séances de développement personnel encadrées par 2 coachs, les lundis.
- Des séances de Qi Gong et de méditation auront lieu les mardis en soirée.
- Des séances de Street Jazz/Heels auront lieu les mercredis en soirée.
- Des cours d'échec à partir de 8 ans.
- Des séances de Capoiéra le lundi soir (1 créneau enfants et 1 autre pour adultes).

Reprise des activités annuelles dès le 16 septembre !

3ÈME PLACE EN COUPE D'EUROPE POUR L'ÉQUIPE ROBUISSE !



Après avoir remporté le challenge Vercors Science et être arrivée 3ème à la Coupe de France de Robotique Juniors, les jeunes du groupe robotique de la MJC sont montés sur le podium pour la coupe d'Europe qui s'est déroulée à Cachan les 8 et 9 juin dernier. Bravo à toute l'équipe et à Julien et Mathieu, les deux bénévoles qui encadrent cette activité tout au long de l'année !

à venir et proposer des projets : séjours, sorties, évènements etc...

Les accueils ados démarreront la première semaine de septembre : n'oubliez pas de vous inscrire sur le portail MJC !

Les accueils ont lieu :

- Les mardis au collège de Coublevie de 12h à 14h ;
- Les mercredis à la Casados, à partir de 14h jusqu'à 18h en accueil libre ;
- Les vendredis à la MJC, à partir de 17h à 18h30 pour les 6èmes et les 5èmes, de 18h30 à 20h pour les 4èmes et + ;
- Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi à la Casados, horaires en fonction du programme.

MAISON DES JEUNES & DE LA CULTURE DE LA BUISSE
 SAISON 2024/2025
MJC LA BUISSE
 Un lien ouvert à tous
 Enfants / Ados / Adultes
 375 rue des Écoles - 38000 LA BUISSE | mjc-labuisse.fr
 ☎ 04 76 06 10 40 | ✉ mjc-labuisse@orange.fr
 Abonnez-vous !
 Facebook Instagram

FÊTE DE FIN D'ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Tous les enfants de l'accueil de loisirs vous convient le **vendredi 30 août 2024 de 17h à 19h** pour fêter la fin de l'été. Ils vous présenteront leur spectacle préparé tout au long de la semaine ! Ouvert à toutes les familles et partenaires !

ACCUEIL DE LOISIRS SAISON PROCHAINE

Les inscriptions pour les mercredis du mois de septembre 2024 auront lieu dès le mois de juillet et jusqu'au 28 août. N'oubliez pas de remplir votre nouveau dossier 2024/2025 !

ACCUEIL ADOS

L'accueil ados c'est quoi ?

C'est un lieu réservé aux ados : collégiens et lycéens. Ils peuvent se retrouver entre copains et échanger avec les animateurs. Les jeunes viennent se dépenser, jouer, échanger, profiter d'un moment consacré à leurs envies. Tu peux donner ton avis sur les programmes, les sorties



Association Défi Danse

L'Association DÉFI DANSE organise des cours de danses : rock, chacha, valse, tango, paso doble, quick-step... Ainsi que des danses en ligne et une pratique libre de danses en couple.

Seul, en couple ou entre amis vous êtes les bienvenus !

Nous vous accueillerons à partir du mardi 10 septembre et du jeudi 12 septembre dès 19 h 30 à la salle polyvalente de La Buisse.

L'association organise deux après-midi dansants au cours de l'année.

Vous pourrez nous rencontrer au Forum des Associations de La Buisse le samedi 7 septembre à partir de 14h.

Site : <http://defidanse.e-monsite.com>

Email : defidanse.buisse@gmail.com



DÉFI
DANSE

L'agenda

6 JUILLET

VALIDATHON

Organisé dans le cadre de l'ABC, voir en page 13.
Espace de la Tour - De 14h à 18h - Sur inscription

10 JUILLET

CONSEIL MUNICIPAL

Ouvert au public. Ordre du jour sur labuisse.fr
Mairie de La Buisse - 20h



Mercredi 10 juillet
10h à 11h30
Histoires et comptines
Dès 18 mois - Tout public
A côté des tennis

Bibliothèque LA BUISSE



Mercredi 17 juillet
10h-10h30 : 3/5 ans + parents
11h40-11h10 : 6/8 ans + parents
11h20-12h00 : 9/14 ans
Animée par Pascale Contrino
Places limitées - Sur réservation - A côté des tennis
*Peinture corporelle

Bibliothèque LA BUISSE



Mercredi 24 juillet
De 10h à 11h30 - dès 4 ans
Places limitées - Sur réservation - A côté des tennis

Bibliothèque LA BUISSE



Mercredi 31 juillet
De 10h à 11h30 près des tennis
Dès 6 ans - Sur inscription - A côté des tennis

Bibliothèque LA BUISSE

7 SEPTEMBRE

MATINÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Buissard depuis peu ? Rencontrez vos élu.es, découvrez votre nouvelle commune et ses projets.
Parvis de la mairie - De 10h30 à 12h30

7 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rencontrez les associations buissardes, découvrez leurs activités et inscrivez-vous ou devenez bénévole.

Salle polyvalente - De 14h à 18h

MAIRIE DE LA BUISSE

Place Marcel Vial, 38500 La Buisse
04 76 55 00 78
mairie@labuisse.fr

Lundi 8h à 11h - 15h à 17h30

Mardi 8h à 11h - 15h à 17h30

Mercredi Fermée toute la journée

Jeudi 8h à 11h

Vendredi 8h à 11h - 15h à 17h30

Samedi 9h à 12h

AGENCE POSTALE

Place Marcel Vial, 38500 La Buisse
04 76 05 64 98
ap.la-buisse@laposte.fr

Aux horaires d'ouverture de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE

Place Marcel Vial, 38500 La Buisse
04 76 55 07 23
bib.labuisse@paysvoironnais.com

Mercredi 10h à 13h - 16h à 19h

Jeudi 16h à 19h30

Vendredi 16h à 19h

Samedi 10h à 13h

TAXI ET VTC LA BUISSE

06 31 12 10 20
Prise en charge 7j/7 et 24h/24
sur réservation

MAISON DE SANTÉ

Chemin de la plaine
04 76 65 87 90

MÉDECIN DE GARDE

Du lundi au dimanche, de 20h à minuit
aux urgences de l'hôpital de Voiron
04 76 67 14 71

PHARMACIE

Chemin de la plaine
04 76 55 04 82

Lundi au vendredi 8h30 à 19h

Samedi 9h à 18h

PHARMACIE DE GARDE

En dehors des heures d'ouverture et en cas d'urgence, appelez le 3915 ou consultez le site
<http://www.sosgardes.fr/>